

Programme d'études techniques

171.A0

Techniques de thanatologie

Version 2008

Secteur
de formation

Santé

19

Québec 

Programme d'études techniques

171.A0

Techniques de thanatologie

Version 2008

Secteur
de formation

19

Santé

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Équipe de production

Coordination

Liliane Gauthier

Responsable de l'ingénierie de formation
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ghislaine Timmons-Plamondon

Responsable du secteur de formation Santé
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Sophie Benoît

Enseignante
Collège de Rosemont

Liliane Gauthier

Responsable de l'ingénierie de formation
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008-08-00167

ISBN 978-2-550-53066-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-53067-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

David Beaulieu
Georges Fournier & Fils inc.

Benoit De La Durantaye
Salon De La Durantaye et fils

David Émond
Coopérative funéraire du Plateau

Gilles Houde
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Alain Leclerc
Fédération des coopératives funéraires du Québec

Jacques Poirier
Magnus Poirier inc.

Diane Rodier
Commission de la santé et de la sécurité du travail

Audrey Turgeon
Services commémoratifs Mont-Royal

Claude Couture
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Régie régionale de Québec

Julie Ducharme
Salon funéraire Rideau

Richard Hébert
Corporation des thanatologues du Québec

Patricia Lavoie
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Denis Marcoux
Salon funéraire Rideau

Nancy Quesnel
Magnus Poirier inc.

Nathalie Samson
Corporation des thanatologues du Québec

Milieu de l'éducation

Jacinthe Blackburn
Enseignante
Collège de Rosemont
Département de thanatologie

David Émond
Enseignant
Collège de Rosemont
Département de thanatologie

André Lépine
Coordonnateur
Collège de Rosemont
Département de thanatologie

Ghislaine Plamondon
Responsable du secteur Santé
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Élaine Simard
Conseillère pédagogique
Collège de Rosemont
Département de thanatologie

Marc Desbiens
Aide pédagogique
Collège de Rosemont

Charles Jodoin
Étudiant en thanatologie
Collège de Rosemont

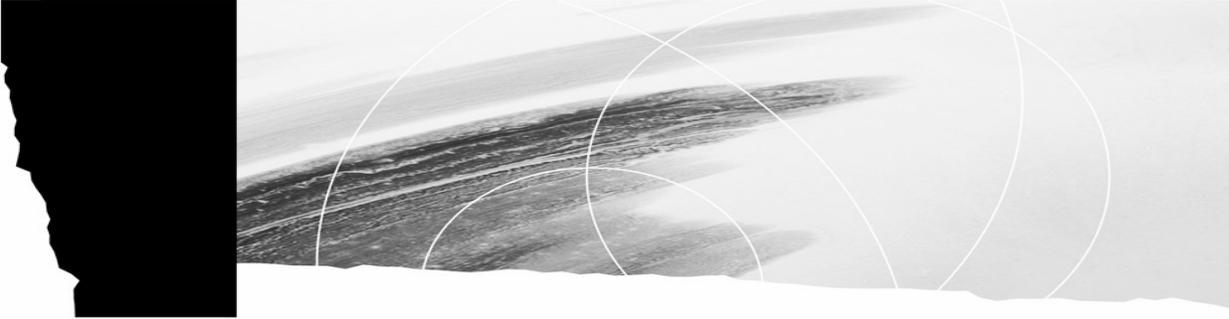
Suzanne Malo
Adjointe à la direction des études
Collège de Rosemont

Luce Ribourtout
Étudiante en thanatologie
Collège de Rosemont

Thérèse Trudeau
Chef du service de l'ingénierie de la formation
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale.....	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique.....	53
Intentions éducatives en formation spécifique.....	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail.....	61
Utiliser les textes de lois relatives à l'exercice de la profession.	63
Interagir avec une clientèle multiculturelle et multiconfessionnelle.	65
Manifester une vision intégrée du corps humain dans l'exécution d'une thanatopraxie.	67
Exploiter des principes chimiques dans une situation de thanatopraxie.	69
Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité dans un établissement funéraire. ..	71
Exploiter des principes physiques dans une situation de thanatopraxie.	73
Déduire les impacts de pathologies et de soins médicaux sur l'organisme en vue de traitements de thanatopraxie.	75
Effectuer des traitements de thanatopraxie préparatoires ou complémentaires à l'injection artérielle.	77
Procéder à l'injection artérielle de solutions préservatives.....	79
Effectuer les soins de présentation de la dépouille.	81
Établir une communication aidante avec une personne en deuil.	83
Effectuer des tâches administratives liées aux activités d'un établissement funéraire.	85
Planifier des services funéraires.....	87
Organiser des services funéraires.....	91
Diriger des rites funéraires.....	93
Accomplir des thanatopraxies.....	95



171.A0

Techniques de thanatologie

Année d'approbation : 2008

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	89 1/3 unités
Durée totale :	2 670 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	2 010 heures-contact

Durée maximale allouée à l'enseignement clinique : 795 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*, et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Sciences physiques 436

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques de thanatologie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques de thanatologie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 62 2/3 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 051Q Analyser la fonction de travail.
- 051R Utiliser les textes de lois relatives à l'exercice de la profession.
- 051S Interagir avec une clientèle multiculturelle et multiconfessionnelle.
- 051T Manifester une vision intégrée du corps humain dans l'exécution d'une thanatopraxie.
- 051U Exploiter des principes chimiques dans une situation de thanatopraxie.
- 051V Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité dans un établissement funéraire.
- 051W Exploiter des principes physiques dans une situation de thanatopraxie.
- 051X Déduire les impacts de pathologies et de soins médicaux sur l'organisme en vue de traitements de thanatopraxie.
- 051Y Effectuer des traitements de thanatopraxie préparatoires ou complémentaires à l'injection artérielle.
- 051Z Procéder à l'injection artérielle de solutions préservatives.
- 0521 Effectuer les soins de présentation de la dépouille.
- 0522 Établir une communication aidante avec une personne en deuil.
- 0523 Effectuer des tâches administratives liées aux activités d'un établissement funéraire.
- 0524 Planifier des services funéraires.
- 0525 Organiser des services funéraires.
- 0526 Diriger des rites funéraires.
- 0527 Accomplir des thanatopraxies.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

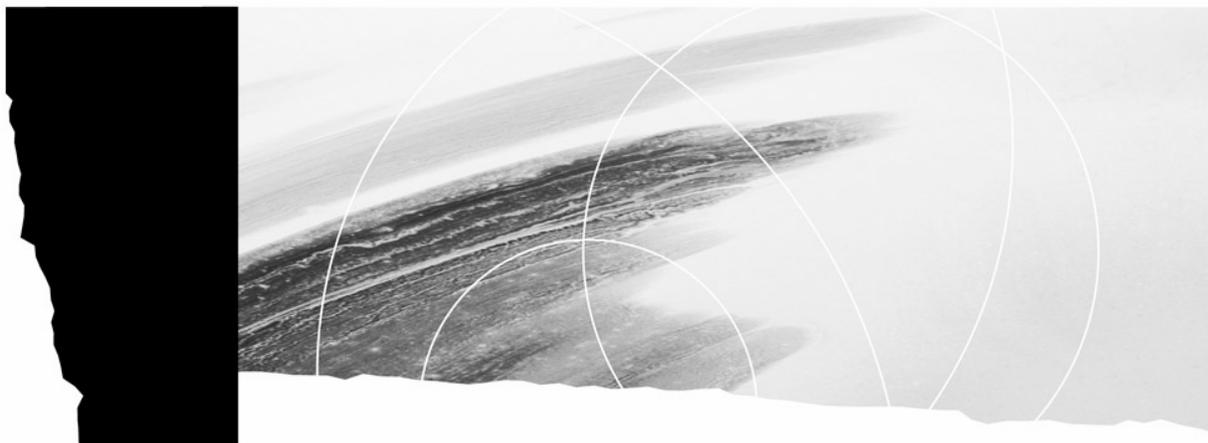
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

**Intentions éducatives en formation
générale**

**Objectifs et standards de la formation
générale**

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4 Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
 • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
 • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. |
| 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message entendu.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.</p> <p>4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. <ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

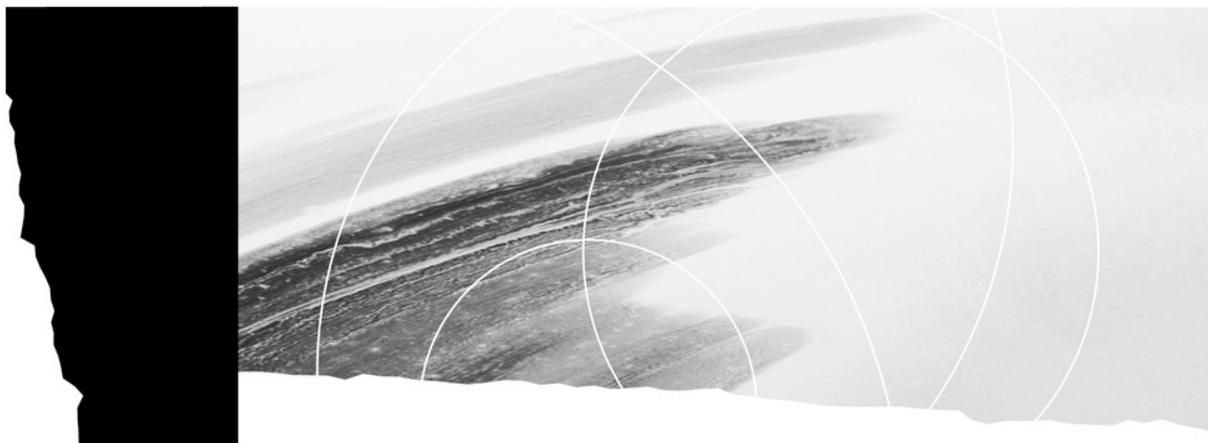
Précisions sur la compétence**Critères de performance**

- 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.
- 2 Utiliser le médium.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives en formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques de thanatologie* vise à former des personnes aptes à exercer la fonction de thanatologue dans le domaine des services funéraires. De plus, il permet de satisfaire aux conditions d'obtention d'un permis d'exercice de la thanatopraxie au Québec, permis délivré par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les thanatologues rendent des services funéraires qui répondent aux besoins de personnes ou de familles ayant perdu un proche. Les principales dimensions du travail d'un thanatologue touchent à deux aspects : la direction des funérailles et la thanatopraxie (embaumement).

D'une part, la tâche de directrice ou directeur de funérailles consiste à accueillir les endeuillés, à les informer, à les conseiller dans la planification des funérailles ainsi qu'à organiser et coordonner l'ensemble des rites funéraires. Elle et il accompagne généralement les endeuillés durant tout le processus des funérailles et dans l'accomplissement des formalités successorales urgentes. Le transport des personnes décédées, des lieux de décès vers les établissements funéraires ou d'expertise judiciaire, leur est aussi confié. D'autre part, la tâche de thanatopraticienne ou thanatopracteur consiste à exécuter les thanatopraxies et à préparer les personnes décédées pour la présentation.

La fonction de thanatologue est exercée dans les divers établissements funéraires de la province. Si les tâches confiées à ces spécialistes varient selon la structure et la taille des entreprises, elles sont également marquées par la composition variable des équipes, ce qui exige une grande polyvalence et une grande souplesse. C'est ainsi que les thanatologues peuvent collaborer de près à la gestion courante des activités de l'entreprise ou prendre la relève de la direction d'une entreprise familiale. En raison du contexte d'exercice de la profession, elles et ils doivent s'adapter à des lieux variés et à une organisation du travail non conventionnelle. La maîtrise d'équipements et d'instruments spécialisés fait partie des exigences de la fonction.

La ou le thanatologue est amené à interagir avec des personnes de divers milieux, cultures et religions dans un moment très éprouvant et unique de leur vie et alors qu'elles sont particulièrement vulnérables. Sa responsabilité sociale est donc importante. Elle ou il a également l'obligation de protéger la santé publique par la manipulation et le traitement appropriés des dépouilles humaines et, d'autre part, de respecter les nombreuses lois auxquelles l'exercice de la profession est soumis.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de thanatologie* vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse;
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;

- lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
- lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques de thanatologie*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer le sens des responsabilités et du dévouement, ainsi que le souci constant du travail bien fait;
- développer les habiletés en matière de communication, de relations interpersonnelles et de groupe, ainsi que de travail en équipe ou en collaboration étroite;
- développer la capacité de gérer son stress, de faire preuve de sang-froid et de professionnalisme dans des situations variées et difficiles;
- évoluer dans l'exercice de sa profession en tenant compte des changements sur les plans tant technique que social.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

<i>Techniques de thanatologie</i>	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	COMPÉTENCES GÉNÉRALES									
		Numéro de la compétence	Analyser la fonction de travail	Utiliser les textes de loi relatives à l'exercice de la profession	Interagir avec une clientèle multiculturelle et multiconfessionnelle	Manifester une vision intégrée du corps humain dans l'exécution d'une thanatopraxie	Exploiter des principes chimiques dans une situation de thanatopraxie	Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité dans un établissement funéraire	Exploiter des principes physiques dans une situation de thanatopraxie	Dédure les impacts de pathologies et de soins médicaux sur l'organisme en vue de traitements de thanatopraxie	Établir une communication aidante avec une personne en deuil
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	12	13
Effectuer des traitements de thanatopraxie préparatoires ou complémentaires à l'injection artérielle		9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Procéder à l'injection artérielle de solutions préservatives		10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Effectuer les soins de présentation de la dépouille		11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
Planifier des services funéraires		14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organiser des services funéraires		15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diriger des rites funéraires		16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accomplir des thanatopraxies		17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de thanatologie* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, de compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À partir de données récentes sur la profession.
- À l'aide d'outils informatiques.
- À l'aide des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur.
- En fonction d'un projet personnel de carrière.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.

- Utilisation judicieuse des outils de recherche Internet.
- Pertinence de l'information recueillie.
- Caractérisation précise de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des milieux de travail et du rôle des personnes qui s'y trouvent.
- Reconnaissance juste des cheminements de carrière possibles.

2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.

- Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance associés à la fonction de travail.
- Détermination juste de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation du processus de travail avec les tâches de la fonction en cause.
- Prise en considération des principaux modes d'organisation du travail.

3 Examiner les habiletés et les attitudes nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence des liens établis entre les habiletés, les attitudes et les différentes tâches de la fonction de travail.
- Analyse juste de sa capacité et de son intérêt à satisfaire aux exigences de la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser les textes de lois relatives à l'exercice de la profession.

Contexte de réalisation

- Dans des situations variées de l'exercice de la profession.
- À l'aide des lois et règlements en vigueur.
- À l'aide d'outils informatiques.
- À l'aide des publications gouvernementales appropriées.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Établir le contexte juridique de l'exercice de la profession.
- 2 Saisir le sens des articles des lois et des règlements relatifs à l'exercice de la profession.
- 3 Évaluer les conséquences d'une infraction aux lois et aux règlements relatifs à l'exercice de la profession.
- 4 Appliquer les lois et les règlements relatifs à l'exercice de la profession.

- Reconnaissance juste des différentes lois et des différents règlements qui touchent l'exercice de la profession ainsi que leur portée respective.
- Utilisation efficace des diverses publications gouvernementales.
- Interprétation juste des dispositions législatives et réglementaires énoncées.
- Identification juste des droits et des obligations des organismes et des personnes.
- Relevé juste des préjudices susceptibles d'être causés à autrui par des erreurs, des négligences ou des omissions à ses obligations.
- Relevé précis des pénalités et des conséquences associées aux manquements à ses obligations.
- Application adéquate des dispositions législatives et réglementaires prévues.
- Démonstration d'éthique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Interagir avec une clientèle multiculturelle et multiconfessionnelle.

Contexte de réalisation

- Dans des situations professionnelles variées.
- En vue de planifier, d'organiser ou de tenir des rites funéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Entrer en contact avec des personnes appartenant à diverses religions ou cultures.

- Identification juste des principales valeurs sociales de différentes cultures.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Utilisation de façons de communiquer et de comportements appropriés.

2 Composer avec la conception de la mort de différentes religions et cultures.

- Établissement de liens pertinents entre la conception de la mort et les réactions ou comportements reliés à la mort dans les principales religions et les principales cultures.
- Adoption d'attitudes et de comportements neutres et compréhensifs.

3 Concilier les rites funéraires propres aux diverses religions ou cultures et la réalité québécoise actuelle.

- Représentation juste des rites funéraires pratiqués dans les principales religions et cultures.
- Détermination juste des contraintes liées à la pratique des divers rites funéraires dans le contexte québécois actuel.
- Détermination pertinente de moyens visant une pratique harmonisée des différents rites funéraires.

4 Évaluer ses attitudes et ses comportements par rapport à la diversité religieuse et culturelle.

- Examen objectif de ses réactions spontanées et de ses préjugés.
- Appréciation juste de sa capacité relationnelle et de son degré d'ouverture d'esprit.
- Relevé approprié de moyens visant l'amélioration de son interaction.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Manifester une vision intégrée du corps humain dans l'exécution d'une thanatopraxie.

Contexte de réalisation

- À partir du corps d'une personne décédée.
- À partir d'un constat de décès dressé par un médecin.
- En vue de traitements de thanatopraxie.
- À l'aide d'ouvrages de référence en anatomie et en physiologie humaines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Se représenter le corps humain comme un ensemble de grands systèmes.

- Conceptualisation juste et précise de l'organisation anatomique et physiologique des principaux systèmes.
- Établissement de liens pertinents entre les systèmes.
- Vision d'ensemble du fonctionnement des différents systèmes.

2 Situer les vaisseaux sanguins et les organes d'une dépouille dans leur environnement anatomique.

- Détection juste des repères de surface.
- Localisation juste et précise des artères et des veines par rapport aux autres structures de la région.
- Localisation juste et précise des organes du corps dans leur cavité.
- Identification juste des structures anatomiques selon leurs caractéristiques.

3 Analyser des phénomènes *post mortem*.

- Identification correcte des phénomènes *post mortem* sur une dépouille.
- Établissement de liens pertinents entre le fonctionnement de l'organisme et les phénomènes *post mortem*.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter des principes chimiques dans une situation de thanatopraxie.

Contexte de réalisation

- En vue de traitements de thanatopraxie.
- À partir du corps d'une personne décédée.
- À l'aide des produits utilisés en thanatopraxie.
- À l'aide de la documentation pertinente.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser des changements *post mortem* d'un point de vue chimique.
- 2 Exploiter les propriétés physico-chimiques des produits de thanatopraxie.
- 3 Effectuer les calculs reliés à la dilution de produits de thanatopraxie.

- Interprétation juste des réactions chimiques *post mortem*.
- Mise en relation juste des changements chimiques *post mortem* avec les facteurs susceptibles de les contrôler dans une situation donnée.
- Reconnaissance juste du comportement physico-chimique des produits.
- Interprétation juste des données chimiques inscrites sur les fiches signalétiques des produits.
- Sélection judicieuse des produits en fonction des réactions chimiques attendues.
- Prise en compte de la compatibilité des produits.
- Utilisation appropriée des unités de concentration.
- Application correcte des règles de dilution.
- Calcul exact de la quantité de soluté ou de solvant.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité dans un établissement funéraire.

Contexte de réalisation

- Dans des situations professionnelles présentant des risques pour la santé et la sécurité.
- En vue de la protection de la santé publique.
- À l'aide de la documentation pertinente.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître des agresseurs pour la santé.

- Relevé juste des microorganismes susceptibles d'être présents sur une dépouille humaine.
- Perception juste du pouvoir pathogène des microorganismes.
- Perception juste des moyens de transmission des microorganismes.
- Relevé exact des maladies à déclaration obligatoire.
- Détermination juste des allergènes susceptibles d'être présents dans un laboratoire de thanatopraxie.
- Perception juste des mécanismes de l'allergie.

2 Reconnaître les risques de blessures et d'accidents.

- Perception juste des sources potentielles ou réelles de danger.
- Reconnaissance des risques liés :
 - à l'environnement de travail;
 - aux postures de travail;
 - à l'instrumentation ou à l'équipement;
 - au déplacement de charges lourdes.

3 Manipuler et entreposer des matières dangereuses utilisées en thanatopraxie.

- Utilisation appropriée du SIMDUT :
 - identification des matières dangereuses;
 - classification des matières dangereuses;
 - interprétation des fiches signalétiques.
- Manipulation sécuritaire des matières dangereuses.
- Entreposage des matières dangereuses conforme aux exigences.

- 4 Prévenir la contamination.
- Adoption de mesures de protection personnelle appropriées.
 - Utilisation appropriée des moyens physiques et chimiques pour nettoyer ou stériliser le matériel.
 - Gestion appropriée des déchets biomédicaux.
 - Respect des lois et des normes en vigueur.
- 5 Prévenir les risques pour sa sécurité et celle d'autrui.
- Adoption de pratiques sécuritaires.
 - Prise en compte des principes d'ergonomie.
 - Respect de la procédure d'intervention en cas d'accident.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter des principes physiques dans une situation de thanatopraxie.

Contexte de réalisation

- En vue de traitements de thanatopraxie.
- À l'aide des appareils d'injection et d'aspiration utilisés en thanatopraxie.
- En se référant aux lois de la physique appropriées.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Appliquer des principes d'hydrodynamique et d'hydrostatique à l'utilisation des appareils d'injection et d'aspiration.
- 2 Analyser l'impact des sources de résistance et de l'élasticité des vaisseaux sur l'écoulement des liquides dans le réseau vasculaire.
- 3 Résoudre des problèmes relatifs au comportement des liquides dans le réseau vasculaire.

- Établissement de liens pertinents entre la gravité, la résistance, la pression et le débit.
- Établissement de liens pertinents entre le diamètre et la longueur d'un conduit, la viscosité d'un liquide et la résistance.
- Représentation juste du fonctionnement de l'hydroaspirateur.
- Représentation juste du fonctionnement des pompes à injection.
- Respect des étapes de mise en fonction et de réglage des paramètres des appareils.
- Prise en compte des facteurs susceptibles d'entraîner la perte d'élasticité ou la rupture des vaisseaux.
- Relevé juste et complet des sources de résistance et de leur localisation dans le réseau vasculaire.
- Représentation juste de la répartition de la pression dans le réseau vasculaire.
- Choix approprié de la pression et du débit d'injection.
- Analyse juste de l'écoulement des liquides dans le réseau vasculaire.
- Évaluation juste de la pertinence de modifier les paramètres et le point d'injection.
- Choix approprié des techniques de drainage sanguin.

- 4 Analyser l'impact de l'utilisation médicale de sources radioactives sur une dépouille humaine.
- Caractérisation juste de l'activité et du temps de demi-vie d'une source radioactive.
 - Caractérisation juste de la pénétration d'un rayonnement émis par une source radioactive.
 - Analyse pertinente des impacts de la radioactivité sur la thanatopraxie.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Déduire les impacts de pathologies et de soins médicaux sur l'organisme en vue de traitements de thanatopraxie.

Contexte de réalisation

- À partir du corps d'une personne décédée.
- À partir du constat de décès dressé par un médecin.
- À partir d'informations fournies par les proches sur les antécédents médicaux de la personne décédée.
- À l'aide d'ouvrages de référence pertinents.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Interpréter la terminologie médicale relative aux causes et aux circonstances du décès.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des abréviations et des termes médicaux inscrits sur le constat de décès. • Déduction juste des principaux problèmes physiologiques que révèle le nom d'une pathologie. |
| <p>2 Relier des manifestations extérieures de pathologies aux causes et aux circonstances du décès.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente des signes observés sur la dépouille et des causes et circonstances du décès indiqués sur le constat. • Mise en relation pertinente des signes observés sur la dépouille et d'autres pathologies probables ayant de près ou de loin contribué au décès. |
| <p>3 Déterminer les impacts anatomo-physiologiques des pathologies et des soins médicaux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des impacts probables des pathologies et des soins médicaux sur l'organisation anatomique. • Détermination juste des impacts probables des pathologies et des soins médicaux sur le fonctionnement des systèmes physiologiques affectés. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des traitements de thanatopraxie préparatoires ou complémentaires à l'injection artérielle.

Contexte de réalisation

- Dans un laboratoire de thanatopraxie.
- Sur le corps d'une personne décédée.
- À partir d'une entente de services funéraires et des instructions des proches de la personne décédée.
- À l'aide de la documentation, du matériel, des instruments et des appareils appropriés.
- En se référant aux lois et aux règlements en vigueur.
- En se référant aux règles de l'éthique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer son travail.

- Examen adéquat de la documentation fournie.
- Préparation complète et adéquate de l'aire de travail.
- Adoption de mesures d'hygiène et de sécurité appropriées.

2 Installer la dépouille sur la table de travail.

- Transfert adéquat de la dépouille.
- Manipulation appropriée du corps et des articles contaminés.
- Adoption de mesures respectueuses de la dignité de la dépouille.
- Respect des principes d'ergonomie.

3 Désinfecter la dépouille.

- Utilisation du matériel approprié aux régions et à l'état du corps.
- Utilisation des techniques appropriées aux régions et à l'état du corps.
- Exécution ordonnée et soignée des étapes de désinfection.
- Adoption de mesures respectueuses de la dignité de la dépouille.

4 Préparer les tissus de la dépouille.

- Exécution adéquate et soignée du rasage, de la coupe ou du retrait des poils du visage.
- Exécution adéquate des techniques de massage des tissus et d'assouplissement de la musculature et des articulations.
- Application judicieuse de produits appropriés à l'état des tissus.

- | | | |
|---|---|---|
| 5 | Fixer les traits du visage et les mains. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection des méthodes de fixation appropriées à la situation. • Exécution adéquate et esthétique de la fixation des mâchoires, des lèvres, des paupières et des mains. • Modelage et positionnement adéquats et familiers des traits du visage et des mains. • Utilisation sécuritaire des instruments de travail. |
| 6 | Traiter les organes et les structures corporelles internes. | <ul style="list-style-type: none"> • Exécution adéquate et soignée des techniques d'aspiration, de perforation et d'injection des organes internes. • Sélection judicieuse des traitements appropriés à la situation. • Sélection judicieuse des produits appropriés à la situation. • Appréciation juste de la qualité du travail effectué. • Utilisation sécuritaire et hygiénique des appareils, des instruments et du matériel de travail. |
| 7 | Fermer et suturer des cavités et incisions. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection des méthodes de fermeture et de suture appropriées à la situation. • Exécution adéquate, ordonnée et soignée des techniques de fermeture des cavités et de suture des incisions. • Appréciation juste de la qualité du travail effectué. • Utilisation sécuritaire et hygiénique des appareils, des instruments et du matériel de travail. |
| 8 | Effectuer des traitements visant à prévenir ou à corriger des problèmes particuliers. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection judicieuse des traitements appropriés à la situation. • Sélection judicieuse des produits appropriés à la situation. • Exécution adéquate des techniques. • Appréciation juste des résultats obtenus. • Utilisation sécuritaire et hygiénique des instruments et du matériel de travail. |
| 9 | Terminer son travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection judicieuse des mesures relatives à un entreposage adéquat de la dépouille. • Application rigoureuse des normes relatives à la gestion et à l'entreposage des déchets biomédicaux. • Désinfection appropriée et soignée de l'aire de travail et du matériel utilisé. • Inscription exacte des données au registre des thanatopraxies. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Procéder à l'injection artérielle de solutions préservatives.

Contexte de réalisation

- Dans un laboratoire de thanatopraxie.
- Sur le corps préalablement préparé d'une personne décédée.
- À partir d'une entente de services funéraires et des instructions des proches de la personne décédée.
- À l'aide de la documentation, des produits, des instruments et des appareils appropriés.
- En se référant aux lois et aux règlements en vigueur.
- En se référant aux règles de l'éthique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer des solutions préservatives.

- Analyse pertinente de l'ensemble des données ayant une influence sur le choix des solutions.
- Sélection judicieuse des propriétés particulières des solutions en fonction de la situation.
- Sélection judicieuse des produits à utiliser en fonction de leurs propriétés particulières.
- Calcul adéquat des quantités de produits et de solutions requises.
- Préparation adéquate des mélanges souhaités.
- Adoption de mesures de sécurité appropriées à la manipulation de produits chimiques.

2 Soulever et préparer des vaisseaux sanguins pour l'injection.

- Sélection judicieuse des sites d'injection et de drainage en fonction de la situation.
- Localisation juste et précise des vaisseaux sanguins.
- Exécution adéquate et efficace des manipulations relatives au soulèvement et à la préparation des vaisseaux sanguins pour l'injection.
- Utilisation sécuritaire des instruments de travail.

- 3 Effectuer la distribution et la diffusion de solutions préservatives ainsi que le drainage sanguin.
- Utilisation adéquate et optimale de l'appareil d'injection.
 - Utilisation adéquate et optimale des techniques d'injection et de drainage.
 - Exécution appropriée des manœuvres visant à stimuler la diffusion et le drainage.
 - Évaluation juste des résultats obtenus.
 - Adoption de mesures hygiéniques et sécuritaires.
- 4 Réagir à des situations particulières ou problématiques.
- Perception pertinente et rapide des situations anormales ou des problèmes survenant durant l'injection.
 - Interprétation juste des causes probables des situations problématiques.
 - Intervention appropriée aux situations rencontrées.
 - Démonstration de débrouillardise et de rapidité dans la prise de décisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer les soins de présentation de la dépouille.

Contexte de réalisation

- Dans un laboratoire de thanatopraxie.
- Sur le corps d'une personne décédée.
- À la suite de la désinfection du corps ou des traitements de conservation appropriés.
- À partir d'une entente de services funéraires et des instructions des proches de la personne décédée.
- À l'aide des effets personnels fournis par les proches de la personne décédée.
- À l'aide du matériel et de l'équipement appropriés.
- En se référant aux règles de l'éthique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer des traitements de restauration.

- Détermination juste des aspects à modifier ou à reconstituer.
- Utilisation de techniques appropriées aux buts recherchés.
- Utilisation judicieuse du matériel.
- Adoption de mesures hygiéniques et sécuritaires.
- Appréciation juste de la qualité des résultats obtenus.
- Aspect familier des traits de la personne.

2 Vêtir la dépouille.

- Disposition appropriée des vêtements, des accessoires et des bijoux fournis.
- Adoption de mesures hygiéniques et sécuritaires.

3 Maquiller la dépouille.

- Détermination juste des aspects à camoufler ou à rehausser.
- Utilisation de techniques appropriées aux buts recherchés.
- Utilisation judicieuse du matériel de maquillage.
- Respect des exigences des proches.
- Esthétisme et harmonie des effets de maquillage.

4 Coiffer la dépouille

- Utilisation de techniques appropriées aux buts recherchés.
- Utilisation judicieuse du matériel de coiffure.
- Respect des exigences des proches.
- Esthétisme de la mise en plis.

5 Disposer la dépouille dans le cercueil ou le contenant de crémation.

- Préparation adéquate du contenant.
- Exécution sécuritaire de la mise en contenant.
- Positionnement adéquat et familier des parties visibles du corps de la dépouille.
- Disposition harmonieuse des garnitures du cercueil.
- Présentation esthétique de l'ensemble.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir une communication aidante avec une personne en deuil.

Contexte de réalisation

- Dans des situations professionnelles variées.
- En interaction avec une clientèle diversifiée.
- À l'aide d'ouvrages de référence et de répertoires de ressources appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Entrer en contact avec une personne endeuillée. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement d'un climat de confiance. • Reconnaissance des indices significatifs de l'état émotionnel de la personne. |
| 2 Interagir avec une personne endeuillée. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements réceptifs, empathiques et respectueux. • Utilisation judicieuse des techniques de communication verbale et non verbale. • Reconnaissance juste des conséquences de son mode de communication. • Respect des limites de son intervention professionnelle. |
| 3 Cerner les besoins d'une personne et proposer des ressources d'aide. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des besoins de la personne et des situations de deuil compliqué. • Interventions appropriées aux différents besoins de la personne. • Présentation appropriée des ressources d'aide disponibles. • Respect des limites de son intervention professionnelle. |
| 4 Porter un jugement sur les relations établies. | <ul style="list-style-type: none"> • Examen critique de ses attitudes et de ses comportements. • Détermination pertinente de moyens visant à améliorer la qualité de ses interactions et sa capacité de distanciation émotive. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des tâches administratives liées aux activités d'un établissement funéraire.

Contexte de réalisation

- À partir de la structure, des politiques, des outils et des méthodes de gestion de l'entreprise.
- En interaction avec le personnel, la clientèle et les fournisseurs de l'entreprise.
- À partir des ententes conclues et en respectant les délais convenus.
- À l'aide de la documentation appropriée.
- En se référant aux principes comptables généralement reconnus.
- À l'aide d'outils informatiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Traiter l'information comptable courante de l'entreprise.

- Traitement adéquat des pièces justificatives relatives aux achats et aux ventes.
- Traitement adéquat de la correspondance liée à la comptabilité.
- Traitement adéquat des transactions effectuées.
- Traitement approprié des entrées et des sorties de stocks.
- Manifestation de rigueur.
- Utilisation judicieuse et efficace du traitement de texte et du tableur.

2 Planifier et organiser son travail.

- Établissement judicieux des échéances et des priorités.
- Organisation efficace et coordonnée des activités de travail.
- Gestion efficace de son temps.
- Application rigoureuse des normes de qualité de l'entreprise.
- Adaptation appropriée aux différentes situations.
- Manifestation d'autonomie et d'initiative.

- 3 Coordonner une équipe de travail.
- Répartition judicieuse du travail au sein d'une équipe.
 - Utilisation de moyens de communication adaptés aux situations, aux objectifs et aux personnes.
 - Utilisation appropriée de stratégies de mobilisation, d'encadrement et de motivation.
 - Accueil et soutien appropriés du nouveau personnel.
 - Manifestation de leadership.
- 4 Mettre en œuvre des moyens de fidélisation de la clientèle.
- Observation pertinente de l'évolution des besoins de la clientèle et des services et produits funéraires disponibles.
 - Recommandation pertinente de moyens visant à fidéliser la clientèle.
 - Contribution efficace au maintien de la qualité des services rendus par l'entreprise.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Planifier des services funéraires.

Contexte de réalisation

- Avec une clientèle endeuillée ou non endeuillée.
- Dans les locaux de l'entreprise ou au domicile des clients.
- En collaboration avec d'autres professionnels ou professionnelles du milieu.
- À l'aide du matériel et des documents nécessaires.
- À l'aide des outils informatiques appropriés.
- À partir des valeurs, des politiques et des règles de l'entreprise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Établir le contact et accueillir la clientèle.

- Pertinence et clarté des informations recueillies et fournies.
- Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'établissement d'un lien de confiance.
- Manifestation de prévenance et d'empathie.
- Reflet juste de l'image professionnelle de l'entreprise.
- Organisation appropriée du lieu de la rencontre.

2 Cerner les attentes, les besoins et les ressources de la clientèle.

- Prise en considération des caractéristiques culturelles, religieuses et économiques de la clientèle.
- Utilisation appropriée des techniques facilitant l'expression de la clientèle.
- Respect de ses limites professionnelles.
- Manifestation de respect et d'ouverture d'esprit.
- Synthèse juste des principaux besoins et des principales attentes et ressources de la clientèle.
- Détermination juste du type de service à fournir.

- 3 Planifier le déroulement des rites.
- Pertinence et justesse des conseils donnés relativement aux différentes possibilités de rites.
 - Manifestation d'initiative et de créativité.
 - Considération pertinente des contraintes de l'entreprise.
 - Pertinence, précision et clarté des informations recueillies et fournies.
 - Vérification et confirmation rigoureuses de la disponibilité des lieux et des personnes ainsi que de l'équipement nécessaire.
 - Concordance des rites planifiés et des besoins exprimés par la clientèle.
 - Respect des lois et des règlements en vigueur.
- 4 Présenter des services et des marchandises funéraires.
- Présentation claire des services et des marchandises offerts.
 - Utilisation d'une approche personnalisée et empathique de mise en valeur et de vente des services et des marchandises.
 - Utilisation appropriée des outils de présentation.
 - Clarification appropriée des diverses objections et questions de la clientèle.
 - Respect des valeurs et des priorités de la clientèle.
 - Vérification et confirmation rigoureuses de la disponibilité des marchandises et des services nécessaires.
 - Respect des lois et des règlements en vigueur.
 - Respect des règles de l'éthique.
- 5 Conclure un contrat de services et de marchandises funéraires.
- Tarification appropriée des services et des marchandises.
 - Clarification appropriée des diverses objections et questions de la clientèle.
 - Négociation efficace prenant en considération les exigences et les contraintes de l'entreprise.
 - Inscription précise et lisible des données au contrat.
 - Vérification rigoureuse de l'exactitude des données.
 - Présentation claire, détaillée et juste des clauses, des conditions et des modalités du contrat.
 - Respect des lois et des règlements en vigueur.
 - Respect des règles de l'éthique.

- 6 Présenter et accomplir des formalités légales, administratives et techniques.
- Pertinence et justesse des informations et des conseils relatifs aux différentes formalités à accomplir.
 - Explication claire et respect des règlements et des procédures des établissements ou organismes concernés.
 - Inscription précise et lisible des données sur les divers formulaires et documents.
 - Rédaction précise et complète du texte à publier dans les médias.
 - Utilisation efficace et judicieuse des formulaires électroniques et du traitement de texte.
 - Vérification rigoureuse de l'exactitude des données.
 - Utilisation d'un langage professionnel adapté à la clientèle.
 - Respect des règles de l'éthique.
- 7 Conclure la rencontre de planification.
- Résumé clair des principaux points de la rencontre.
 - Vérification et communication claire des suites à donner.
 - Remise de toute la documentation pertinente.
 - Manifestation de chaleur et de prévenance.
- 8 Assurer le suivi des services funéraires.
- Mesure appropriée du degré de satisfaction de la clientèle.
 - Détermination appropriée des services supplémentaires et des ressources à offrir à la clientèle.
 - Respect des règles de l'éthique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Organiser des services funéraires.

Contexte de réalisation

- À partir d'une entente de services et de marchandises funéraires.
- À l'aide des documents, de l'équipement, des véhicules et du matériel appropriés.
- À l'aide des outils informatiques appropriés.
- À l'intérieur ou à l'extérieur des locaux de l'entreprise funéraire.
- Individuellement ou en collaboration avec les membres du personnel de l'entreprise.
- À partir des politiques et des règles en usage dans l'entreprise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer les priorités dans l'exécution des tâches.

- Collecte rigoureuse de l'ensemble des données nécessaires à l'organisation du travail.
- Organisation efficace du travail en fonction des caractéristiques particulières des tâches à effectuer et des délais à respecter.
- Gestion judicieuse des demandes ponctuelles et des imprévus en cours d'exécution.
- Manifestation d'initiative et d'autonomie.

2 Procéder au traitement des requêtes et des formulaires.

- Transmission claire et complète des renseignements aux personnes ou aux organismes concernés.
- Sélection et utilisation appropriées des technologies de l'information et des communications.
- Respect des règles et procédures en vigueur.
- Manifestation d'ordre et de rigueur.

3 Affecter les ressources humaines et matérielles nécessaires à la tenue des rites.

- Détermination judicieuse des ressources humaines et matérielles nécessaires.
- Vérification et confirmation rigoureuses de la disponibilité des ressources.
- Transmission claire et complète des directives aux personnes ou aux services concernés.
- Sélection et utilisation appropriées des modes et des outils de communication.
- Respect des politiques et des procédures d'usage.

- 4 Assurer le transport de la dépouille.
- Sélection et utilisation appropriées du matériel et des équipements nécessaires.
 - Respect des règles et des méthodes appropriées au type d'établissement en cause.
 - Respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé publique.
 - Présentation d'une image professionnelle impeccable.
 - Manifestation de calme et de débrouillardise dans des situations difficiles ou imprévues.
- 5 Préparer les lieux de rites.
- Coordination appropriée des actions avec les rites en cours.
 - Sélection et utilisation appropriées de l'équipement, du matériel, des éléments de décor, des objets et des accessoires devant servir aux rites prévus.
 - Disposition fonctionnelle et esthétique des lieux.
 - Création d'une ambiance propice au recueillement.
 - Prise en compte des divers besoins de la clientèle.
 - Sécurisation appropriée des lieux.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Diriger des rites funéraires.

Contexte de réalisation

- À partir des ententes de services funéraires conclues.
- Dans les locaux de l'entreprise funéraire, les divers lieux de culte et de sépulture.
- Avec une clientèle endeuillée et diversifiée.
- À l'aide des équipements, des véhicules, des accessoires et des documents appropriés.
- Individuellement ou en collaboration avec le personnel de l'entreprise.
- En collaboration avec les divers officiants de cérémonies.
- À partir des politiques et des règles en usage dans l'entreprise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Tenir des rites de présentation d'une dépouille ou de restes incinérés.

- Utilisation de façons de communiquer appropriées aux situations rencontrées.
- Manifestation d'attitudes et adoption de comportements empathiques, prévenants et discrets auprès de la clientèle.
- Manipulation respectueuse de la dépouille, du cercueil ou de l'urne.
- Respect des exigences de la clientèle.
- Manifestation de calme et de débrouillardise dans des situations difficiles ou imprévues.

2 Coordonner des cérémonies funéraires.

- Manifestation d'attitudes et adoption de comportements empathiques et prévenants envers la clientèle.
- Détermination juste des rôles et des responsabilités des personnes.
- Exécution correcte des protocoles en usage.
- Décorum approprié à l'ensemble des gestes effectués et des formules ou textes utilisés.
- Coordination efficace, harmonieuse et discrète des divers éléments des cérémonies.
- Respect des exigences de la clientèle.
- Manifestation de calme et de débrouillardise dans des situations difficiles ou imprévues.

- 3 Tenir des rites de sépulture.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques et prévenants envers la clientèle.
 - Manipulation respectueuse du cercueil ou de l'urne.
 - Manipulation adéquate et sécuritaire des appareils et équipements.
 - Exécution correcte des protocoles en usage.
 - Décorum approprié à l'ensemble des gestes effectués et des formules ou textes utilisés.
 - Respect des exigences de la clientèle.
 - Manifestation de calme et de débrouillardise dans des situations difficiles ou imprévues.
- 4 Conduire un cortège funèbre.
- Manifestation d'attitudes et adoption de comportements empathiques et prévenants envers la clientèle.
 - Manipulation respectueuse du cercueil ou de l'urne.
 - Coordination efficace, harmonieuse et discrète des composants du cortège et des déplacements.
 - Décorum approprié à l'ensemble des gestes effectués.
 - Contrôle efficace des risques liés aux déplacements.
 - Respect des exigences de la clientèle.
 - Manifestation de calme et de débrouillardise dans des situations difficiles ou imprévues.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Accomplir des thanatopraxies.

Contexte de réalisation

- Dans un laboratoire de thanatopraxie.
- Sur le corps d'une personne décédée.
- Dans des situations de complexité variable.
- À partir d'une entente de services funéraires et des instructions des proches de la personne décédée.
- Dans des délais variables qui tiennent compte des priorités de travail.
- À l'aide de la documentation, du matériel, des instruments et des appareils appropriés.
- En se référant aux lois et aux règlements en vigueur.
- En se référant aux règles de l'éthique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier et préparer la thanatopraxie.

- Collecte complète et examen adéquat de l'ensemble des documents ou informations nécessaires.
- Préparation complète et adéquate de l'aire de travail.
- Adoption de mesures d'hygiène et de sécurité appropriées.
- Installation adéquate de la dépouille sur la table de travail.
- Manipulation appropriée du corps et des articles contaminés.
- Adoption de mesures respectueuses de la dignité de la dépouille
- Relevé rigoureux et pertinent des signes et des indices permettant d'évaluer l'état de la dépouille.
- Évaluation juste du travail à effectuer.

- 2 Effectuer les traitements préparatoires à l'injection artérielle.
 - Utilisation du matériel approprié au type de traitement effectué et à la situation rencontrée.
 - Utilisation des techniques appropriées à la situation.
 - Exécution adéquate et soignée des traitements préparatoires.
 - Appréciation juste de l'esthétisme et de l'aspect familier des résultats de la préparation de la dépouille.
 - Utilisation sécuritaire des instruments de travail.

- 3 Procéder à l'injection artérielle.
 - Préparation adéquate et judicieuse des solutions d'injection.
 - Exécution adéquate et efficace des manipulations relatives au soulèvement et à la préparation des vaisseaux sanguins pour l'injection.
 - Utilisation adéquate et optimale de l'appareil d'injection ainsi que des techniques d'injection et de drainage.
 - Exécution appropriée des manœuvres visant à stimuler la diffusion de la solution artérielle et le drainage sanguin.
 - Évaluation juste des résultats obtenus.
 - Réaction appropriée et rapide lors d'une situation particulière ou problématique.
 - Adoption de mesures de sécurité et d'hygiène appropriées.

- 4 Effectuer les traitements complémentaires à l'injection artérielle.
 - Utilisation du matériel approprié au type de traitement effectué et à la situation rencontrée.
 - Utilisation des techniques appropriées à la situation.
 - Exécution adéquate et soignée des traitements complémentaires.
 - Appréciation juste de la qualité du travail effectué.
 - Utilisation sécuritaire et hygiénique des appareils, des instruments et du matériel de travail.

- 5 Préparer la dépouille pour sa présentation.
- Utilisation judicieuse des techniques et du matériel en fonction des buts recherchés.
 - Restauration adéquate et esthétique de l'aspect familial de la dépouille.
 - Disposition appropriée des vêtements, des accessoires et des bijoux fournis.
 - Maquillage approprié et harmonieux de la dépouille.
 - Coiffure appropriée et esthétique.
 - Disposition adéquate et harmonieuse de la dépouille et des garnitures dans le cercueil.
 - Respect des exigences des proches.
 - Adoption de mesures sécuritaires.
- 6 Terminer le travail.
- Application rigoureuse des normes relatives à la gestion et l'entreposage des déchets biomédicaux.
 - Désinfection appropriée et soignée de l'aire de travail et du matériel utilisé.
 - Inscription exacte des données au registre des thanatopraxies.
 - Entretien adéquat de l'équipement et des appareils.
 - Consignation du matériel manquant et réapprovisionnement rigoureux.

